

ECOLE ICHMOUKAMETOFF

Vie sauvage, Techniques ancestrales de survie, Pistage, ferme traditionnelle bashkir et arts martiaux cosaques

**Dossier d'inscription à remplir, parapher chaque page et joindre les documents demandés.
Les dossiers incomplets ne sont pas acceptés et ne seront pas traités.**

A réception de ce dossier par notre secrétariat, si votre candidature est retenue, vous serez informé par courriel dans les 3 jours ouvrés (hors période de fermeture annuelle) ou à la suite de l'annonce sur notre forum.

Vous pouvez envoyer ce dossier par voie postale à l'adresse suivante :

*Ecole Ichmoukametoff – Jonathan Czodor Ichmoukametoff – Chemin des marlères, 64350
Moncaup*

FICHE D'INSCRIPTION

Stage / Formation souhaitée : _____

Dates de formation : _____

Mode de paiement (rayez les mentions inutiles) :

-virement : vous serez contacté pour avoir les coordonnées bancaires

-chèque **(ORDRE : JONATHAN CZODOR)**

-Paypal (majoré de 5%)

Nom et Prénom : _____

Téléphone : _____

Adresse : _____

Courriel (Mail) : _____

Profession : _____

Condition physique estimée : faible / moyenne / satisfaisante / bonne / excellente

Sport(s) pratiqué(s) : _____

Expériences du terrain? Oui / Non / Occasionnellement

Détaillez vos activités :

Signature précédée de la Mention "Lu et approuvé"

Date

INFORMATIONS MEDICALES

Nom et prénom : _____

Date de naissance : _____

Taille : _____

Poids : _____

Fumeur : Oui / Non / Occasionnellement

Alcool: Oui / Non / Occasionnellement

Allergies connues? Oui / Non Détaillez:

Antécédens médicaux (opération, accident, traumatisme...):

A FOURNIR : CERTIFICAT MEDICAL de non contre indication à la pratique d'activités physiques de pleine air et à la survie.

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :

Nom et prénom : _____

Téléphone : _____

Date / Signature précédée de la mention « informations certifiées exactes »

CONVENTION DE Formations, stages, séminaires ou séjours sur nos sites
CONDITION GENERALES DE VENTE
Ecole Ichmoukametoff

Dossier faisant office de contrat pour l'intégralité des activités proposées à l'Ecole Ichmoukametoff par Jonathan Czodor Ichmoukametoff (dit John C) : La signature confirme l'acceptation de la présente convention et des conditions générales de vente ainsi son règlement dans son intégralité.

Note : Nous définissons par le terme "prestation" toute activité proposée et faite dans le cadre de l'Ecole Ichmoukametoff, quelque soit sa forme, sa durée, et son contenu.

Article 1 : Règlement du solde de la prestation (formation, séminaire, stage, ou cours..). Remboursement et désistement

1 - Paiement du solde de la prestation :

A-Il convient de régler la totalité du solde du stage ou de la formation au plus tard 7 jours avant le début du stage.

B-Si la prestation n'est pas soldée, vous ne pourrez participer à la formation ou au stage. Si vous avez versé des arrhes, vous perdrez votre somme engagée même si vous ne participez pas à la prestation dans notre école.

2-Mode de paiement :

A-Chèque : Vous pouvez régler par chèque (**ORDRE Czodor jonathan**). **Le chèque est encaissé dès réception du dossier.**

B-Virement bancaire : nous contacter pour les coordonnées bancaires une fois le dossier envoyé. Indiquez votre souhait de payer par virement dans le dossier).

C-Paiement par Paypal est possible mais il majoré de 5% du tarif de formation ou de stage. Nous contacter pour les coordonnées Paypal une fois le dossier envoyé. Indiquez votre souhait de payer de la sorte dans le dossier.

D-Espèces : le 1er jour de la prestation à condition d'avoir envoyé un premier paiement vous acquittant d'au moins 30% du solde et si vous avez fait au moins une formation, stage, séminaire ou toute autre activité dans notre école uniquement.

3 – Facturation :

A-Vous pouvez demander une facture, qui vous sera transmise dans les 30 jours ouvrés après que la prestation ait eu lieu.

B-Information tarifaire: Opération non soumise à la TVA en vertu de l'article 293B du code général des impôts.

4- Désistement, Annulation et Exclusion

A-Les désistements sont remboursés avec 30% d'arrhes retenus à condition d'être informé par voie postale (courrier avec accusé de réception contre signature avec justificatif officiel : certificat médical d'incapacité, certificat de décès, attestation d'employeur etc) au moins 7 jours avant le début de stage (dates de stage ou formations faisant foi). Passé ce délai, aucun remboursement ne peut être effectué en vertu des frais engagés quelque soit le motif. Les frais de correspondances (envoi du courrier cité précédemment) restent à la charge du stagiaire.

B- Notez que quelque soit la raison, aucun remboursement d'une somme versée n'est pas possible en cas de non participation de votre part à une formation, stage ou cours d'une journée en raison des frais engagés par l'école.

C-L'annulation de participation aux cours d'arts martiaux dans notre école ne donne droit à aucun remboursement, quelque soit le motif ou la durée.

D-Le solde complet du stage est remboursé dans un délai de 30 jours ouvrés (selon horaire du secrétariat, hors jours fériés et vacances scolaires) en cas d'annulation définitive de notre part à tout moment sans justification, y compris après la date limite d'inscription. Aucun dédommagement ne sera consenti aux stagiaires en cas d'annulation de notre part. En cas d'annulation d'une date de prestation avec proposition de report, vous pouvez être reportés à une date ultérieure fixée par l'Ecole Ichmoukametoff. En cas de refus de report notifié par courrier (avec accusé de réception contre signature), vous serez remboursés dans les 30 jours ouvrés. En cas d'acceptation, vous inscription reprend les conditions initiales (4-A...)

E-En cas de non participation à une prestation sans justificatif officiel fixé dans le point 4A, vous perdrez la totalité de votre règlement de prestation. Vous pouvez cependant demander à être reportés sur des dates ultérieures à raison d'une seule fois. Le choix des dates de report et l'acceptation est strictement réservé à l'école et ses formateurs. Vous aurez alors à vous acquitter d'un montant de 30% du solde de la prestation. En cas de refus des dates proposées, notez que vous ne serez pas remboursés. La non participation à un stage ou une formation où vous aviez été reporté ne donne aucun droit au remboursement.

F-L'Ecole Ichmoukametoff, son directeur Jonathan Czodor Ichmoukametoff (dit John C) et toute personne de l'encadrement se réservent le droit d'exclure un stagiaire d'un cours, d'un stage ou de la formation s'il ne présente pas les aptitudes physiques, psychologiques et morales nécessaires au bon déroulement des activités ou qu'il ne respect pas le règlement, pour des raisons de qualité et de sécurité. Dans ce cas précis, aucun remboursement ne sera consenti.

G-En cas d'évacuation sanitaire ou d'annulation du cours, de la formation ou du stage durant son exercice dû à des causes extérieures (catastrophes naturelles, attentat...) et non imputables à l'Ecole Ichmoukametoff, son directeur ou son équipe, aucun remboursement ne pourra être consenti.

H- Pour de raison de sécurité ou de programme, la prestation, son programme et sa durée peuvent être écourtés. Dans ce cas, aucun remboursement ne peut être consenti, ni au prorata.

I-Tout frais de correspondance entre le stagiaire et l'Ecole Ichmoukametoff est à la charge du stagiaire quelque soit le motif. Une demande de dossier ou de remboursement pa exemple fera l'objet d'une facturation selon les tarifs en vigueur en France (Services postaux etc...)

5- Ce que le Tarif prend en charge

Ce que le tarif prend en charge :

-Les cours théoriques et pratiques dispensés durant la prestation.

-Les matériels spécifiques « survie » pour le stage en prêts ou offerts par l'Ecole selon la formation.

-Les frais éventuels de location de terrain ou d'autorisation de séjour.

-Les frais administratifs et de fonctionnement divers (charges...).

-L'assurance de l'Ecole pour ses activités.

-Divers selon nécessité des cours, stages ou formations (par exemple : repas, couchage si indiqué dans l'annonce de cours, stage ou formation).

Ce que le tarif ne prend pas en compte :

- Votre matériel personnel
- Votre assurance personnelle responsabilité civile et individuelle en cas d'accident et de rapatriement
- Le déplacement pour venir sur le lieu de stage (billet d'avion, train, trajet voiture...)
- Tout ce que le tarif ne prend pas en charge (voir ci dessus)

Article 2 - Règlement des cours, stages, formation et classes de l'Ecole Ichmoukametoff

A-Nos prestations demandent engagement personnel tant physique qu'intellectuel de votre part. Il convient donc d'être parfaitement attentif lors des cours du formateur et de suivre la moindre consigne. La réussite du stage, du cours ou de la formation et la qualité de l'apprentissage dépend avant tout de votre engagement dans l'activité.

B-Vous êtes tenu de posséder tout le matériel demandé pour la formation, sous peine d'être exclu du cours, stage ou formation .

C-Il convient d'arriver à l'heure à toute classe, formation ou tout cours et stage de notre école sous peine d'être refusé à l'activité.

D-Il convient d'avoir une hygiène corporelle irréprochable et de porter une tenue décente sur nos sites (pas de mini-short, ou de bikini...) pour des raisons de sécurité, et de convenances culturelles.

E-Le cours, stage ou formation est compris dans une plage horaire large. Il peut être écourté si la formation est terminée avant l'heure. De même, en fonction des paramètres terrain et la capacité d'apprentissage du groupe, le programme peut varier, ou être partiellement tronqué pour garantir la qualité de la formation et la sécurité. Il tient à vous de vous organiser en conséquence pour votre retour de stage quant aux transports en commun (avion, train, bus...) que vous auriez éventuellement réservés (billets modifiables). L'Ecole Ichmoukametoff et son directeur, Jonathan Czodor Ichmoukametoff ne peuvent consentir au moindre remboursement dans ces cas de figure.

F- Pour des raisons de sécurité, il convient de s'en tenir à la stricte recommandation du formateur à tout instant du cours, du stage ou de la classe. Il est strictement interdit de quitter le groupe seul ou sans autorisation et de quitter la zone de cours. Toute blessure ou problème sanitaire doit être déclaré dans l'instant à un membre de l'équipe encadrante pour pouvoir être pris en charge dans les meilleurs délais. En cas de blessure, vous devrez nous communiquer les documents médicaux et administratifs (certificat médical et assurance) par courrier officiel en recommandé avec accusé de réception dans un délai maximum de 48H, sans quoi aucun recours ne pourra être fait passé ce délai. En cas de blessure résultant de notre propre fait et action, si vous refusez dans l'instant l'évacuation par voie médicale réglementaire (pompiers, samu, armée, rangers, hopital...) ou accompagné vers un centre médical par l'un de nos encadrants. L'Ecole Ichmoukametoff, son directeur, ses formateurs et personnels encadrants seront déchargés de toute responsabilité. Une décharge vous sera signée.

G-L'Ecole Ichmoukametoff, son directeur Jonathan Czodor Ichmoukametoff, ses formateurs et personnels encadrants ne peuvent être tenu pour responsables de tout accident arrivant en dehors de leur propre fait et action. En venant à une formation survie, vous vous engagez en votre nom et acceptez les risques possibles pouvant survenir durant le séjour sur le terrain. L'Ecole Ichmoukametoff, son directeur Jonathan Czodor Ichmoukametoff dit John C et toute autre personne enseignante à l'école et aux stages de survie ne peuvent être tenu pour responsable de la mauvaise utilisation, compréhension ou interprétation des savoirs et pratiques inculqués, et se dégage de toutes responsabilités en cas d'incident ou accident.

H-En cas de départ volontaire (abandon) durant le cours, stage ou formation, le retour, le transport ou hôtel éventuel sont à vos frais et sous votre entière responsabilité. Aucun remboursement ne pourra être consenti.

I-L'Ecole Ichmoukametoff, son directeur Jonathan Czodor Ichmoukametoff (dit John.C) et toute personne de l'encadrement de l'activité en concertation se réserve le droit d'exclure un stagiaire de la formation s'il ne présente pas les aptitudes physiques, mentales, morales et sécuritaires nécessaires au bon déroulement de la formation survie, pour des raisons de qualité et de sécurité de formation. Aucun remboursement ne sera consenti.

J-Nos prestations contiennent une activité sensibilisation écologique. Durant le cours/stage/classe, vous vous engagez à laisser le terrain exploité entièrement propre. Sachez que les déchets seront ramassés ou détruits, les abris démontés, toutes traces de passages effacées. Vous vous engagez également à laisser un terrain propre et à ne pas jeter vos déchets.

K-Il est STRICTEMENT interdit de consommer de l'alcool ou des produits illicites durant la totalité des activités de l'Ecole Ichmoukametoff sous peine de renvoi immédiat à vos frais. **Fumer est strictement non autorisé (pour des questions de sécurité "incendie" et de respect des non fumeurs durant la formation).** Tout manquement à cette règle vous fera renvoyer du stage sans remboursement possible.

L-L'Ecole Ichmoukametoff, son directeur et ses formateurs déclinent toutes responsabilités quand à la perte, le vol et la casse de vos matériels personnels (lunettes et autres...). Prévoyez une assurance en conséquence en cas de nécessité (port de lunette par exemple).

M-Les prises de vue et les photographies sont strictement soumises à autorisation du formateur. Ni téléphone, ni appareils photo ou caméra ne peuvent être utilisés durant les stages sous peine d'être exclu de stage sans remboursement.

N-Le téléphone portable et le contact avec l'extérieur peut être interdit ou soumis à autorisation durant certain passage de nos formations nécessitant isolement par exemple. Merci d'en prendre note et d'en aviser la famille ou le travail. Notez que le téléphone portable sur la ferme n'est strictement autorisé que sur le parking à l'entrée.

O-Tout manquement aux règles de la présente convention ou non acceptation du fonctionnement de nos règles vous feront renvoyer de la prestation, sans aucune possibilité de remboursement.

P- Du matériel est mis à votre disposition durant les formations. En cas de dommage ou de casse sur ces matériels de votre part, une facture vous sera adressée.

Mettre la mention « lu et approuvé » Date et Signature
(chacune des pages doivent être paraphées)